

Orléans, le 3 février 2025

## **Le Président**

Tél : 02 38 49 47 48 - [secretariat.cabinet@univ-orleans.fr](mailto:secretariat.cabinet@univ-orleans.fr)

*Références à rappeler* : EB/SF/13

à  
Monsieur Éric TABUTEAU  
UFR (LLSH)  
Département d'Anglais  
10 rue de Tours  
BP 46527  
45065 ORLEANS Cedex 2

**Objet** : Lettre de mission Référent enseignement de défense et sécurité nationale

Monsieur, Cher collègue,

Je vous sais gré d'avoir accédé à ma demande d'exercer la fonction de référent enseignement de défense et sécurité nationale (REDS) de notre établissement. Vous pourrez ainsi contribuer à la sensibilisation des étudiants et du personnel de notre établissement aux enjeux de la défense et de la sécurité nationale, leur organisation, ainsi qu'à l'esprit de défense, en application du protocole interministériel du 20 mai 2016<sup>1</sup>, relatif au développement du lien entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale.

A ce titre, vous pourrez, selon les priorités qui vous semblent pertinentes, conduire différentes activités. Celles-ci peuvent prendre diverses formes, parmi lesquelles :

- l'organisation d'actions de sensibilisation (forums, conférences, colloques, journées, etc.) ;
- l'information du personnel et des étudiants sur les dispositifs existants de sensibilisation ou de découverte (sessions IHEDN, préparations militaires, stages, apprentissage, etc.) ainsi que sur les dispositifs d'engagement dans les forces de défense et de sécurité (sous statut civil, comme civil de la défense ou réserviste citoyen, ou sous statut militaire, comme réserviste opérationnel ou dans l'armée d'active). L'organisation d'événements durant les Journées nationales du réserviste (JNR) constitue à ce titre une piste intéressante. Ces actions peuvent être conduites de concert avec, ou en soutien du référent de la Garde nationale ;

---

<sup>1</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo26/MENE1600477X.htm>

- favoriser la prise en compte, dans les cursus disciplinaires, des problématiques de défense et sécurité nationale en appuyant la création d'Unités d'enseignement libres ou optionnelles « défense et sécurité nationale » et de tout enseignement spécialisé ;
- se rapprocher des autorités militaires en s'appuyant sur les activités du trinôme académique ainsi que sur l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de l'esprit et de la culture de défense et de la mémoire, et favoriser la mise en œuvre d'initiatives dans le domaine de l'orientation professionnelle et du rayonnement de l'esprit de défense ;
- sensibiliser les enseignants-chercheurs, enseignants associés et doctorants à l'intérêt du champ de recherche stratégique « défense et sécurité » ;
- recenser les formations sur les questions de défense et sécurité nationale au sein de l'établissement afin de remonter l'information vers le délégué national pour l'éducation à la défense ;
- appuyer les actions de l'association étudiante « défense et sécurité » de l'établissement s'il en existe une, ou appuyer la création d'une telle association en lien avec la Fédération ATLAS.

Pour conduire ces actions, vous pourrez disposer :

- d'une assistance logistique du Cabinet de la Présidence nécessaire à l'accomplissement de ces actions, notamment pour vous rendre au séminaire annuel des REDS ou sur des actions de formation ;
- d'une décharge horaire dédiée ;
- d'une adresse mail dédiée [referent.defense@univ-orleans.fr](mailto:referent.defense@univ-orleans.fr) ;
- des moyens de diffuser les informations pertinentes auprès de la communauté enseignante et étudiante ;
- d'un espace au sein du site internet de l'établissement, avec notamment des liens vers les sites externes que vous jugerez pertinents.

2

Plusieurs acteurs sont susceptibles de vous apporter leur concours :

- le délégué à l'éducation de défense du MESRI ([delegue.defense@education.gouv.fr](mailto:delegue.defense@education.gouv.fr)) ;
- au sein de l'établissement, vous pourrez rechercher la contribution d'étudiants volontaires dénommés « référents défense juniors », dont la contribution pourrait, si nécessaire, être formalisée et qui assureront des relais efficaces dans le monde étudiant et associatif ;
- les autorités militaires, et notamment les Officiers généraux de Zone de défense et de sécurité ainsi que les délégués militaires départementaux, qui pourront vous associer à leurs activités et vous apporter leur soutien. Il en va de même pour les services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;
- le trinôme (ou polynôme) académique, dont vous êtes le relais naturel dans l'enseignement supérieur ;

- Madame Manuelle RUILIER, Fonctionnaire de sécurité de défense, conseiller défense et sécurité du président et relais fonctionnel du haut fonctionnaire de défense et de sécurité du MESRI ;
- le bureau des actions jeunesse et citoyenneté de la direction du service national et de la jeunesse qui coordonne la mise en œuvre du plan « ambition armées-jeunesse 2022 » du ministère des armées ([dsnj-dispositifs-jeunesse.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dsnj-dispositifs-jeunesse.contact.fct@intradef.gouv.fr)) ;
- le bureau de l'action pédagogique et de l'information mémorielles ([dpma-bapi.correspondant.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dpma-bapi.correspondant.fct@intradef.gouv.fr)) de la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives qui pilote le réseau des trinômes académiques et propose de nombreuses ressources d'enseignement de défense (ex : site Internet [www.cheminsdememoire.gouv.fr](http://www.cheminsdememoire.gouv.fr)).

Si besoin, les actions communes à plusieurs établissements telles que la création de Collégiales des Référents Défense et Sécurité seront privilégiées afin de favoriser la visibilité de ces actions et les collaborations avec les autorités concernées.

Vous pourrez également être amené(e) à représenter notre établissement sur les sujets mentionnés dans la présente lettre de mission auprès de la direction générale de l'enseignement scolaire et de l'insertion professionnelle, du rectorat, des autorités militaires territoriales ou de l'Institut des hautes études de la Défense nationale (IHEDN).

Je vous remercie par avance de bien vouloir me tenir informé, au moins une fois par an, de la nature des actions entreprises, ainsi que des orientations envisagées, que vous partagerez également avec le délégué national pour l'éducation la défense.

Je vous remercie par vivement pour votre engagement et votre précieuse coopération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Cher collègue, l'expression de mes salutations distinguées,

Le Président de l'Université d'Orléans

A blue ink signature, appearing to be 'Eric Blond', written in a cursive style.

Éric BLOND